

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt, le vingt quatre janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Epeugney s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M Gérard MOUGIN, Maire,

Présents : MOUGIN Gérard - BONNET Joëlle - BONNET Christophe - CLEMENT Laetitia - ANDRIEU Pascale - JACQUIN J. Marie - DOZIERES André - LETONDAL Rémi - CRETIN Guillaume - TAUVERON Romuald - CLEMENT Jean-Michel -

Absent : néant

Procuration : néant

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil ; Guillaume CRETIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2019 est validé à l'unanimité des membres présents.

Le Maire demande le rattachement à l'ordre du jour les points suivants :

- Modification PLU commune de Montrond-le-Château et
- Ouverture anticipée de crédits d'investissements.

Le CM à l'unanimité des membres présents valide les demandes susmentionnées.

I - TARIFS COMMUNAUX 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré, décide d'appliquer, pour l'année 2020, les tarifs communaux suivants :

Droit de pesage	2.30 € la pesée
Caveau d'attente communal	Mise à disposition gracieuse (durée maximum de 4 mois)
Concessions cimetière (pas de concession à perpétuité)	15 ans : 16 €/m ² Trentenaire : 32 €/m ² Cinquantenaire : 64 €/m ²
Columbarium	15 ans : 175 € Trentenaire : 350 € Cinquantenaire : 580 €
Jardin du Souvenir (dispersion des cendres)	50 €
Location salle de la Sorbone	Week-end : 130 € Caution : 500 € Caution pour propreté des locaux : 50 €
Journée distillation Période du 1/09/2019 au 31/08/2020	7.50 € pour les habitants d'Epeugney 15 € pour les extérieurs.

II – ATTRIBUTIONS SUBVENTIONS COMMUNALES 2020

2.1 - Subventions communales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré, décide d'allouer, au titre de l'année 2020, une subvention aux associations désignées ci-après :

Désignation	Montant
Coupe de pouce alimentaire	50 €
ADMIR Quingey	180 €
Club La Joie de Vivre - Epeugney	100 €
Ronde de l'Espoir	100 €
Association Semons l'Espoir	100 €
Restaurant du Cœur	50 €
Tennis Club Epeugney	100 €
Franch'Country 25 - Epeugney	100 €
L'atelier de l'Aiguille - Epeugney	100€
UNC AFN	20 €
Anciens Combattants Quingey	20 €
Médaillés Militaires	20 €
Prévention routière-Besançon	40 €
Musikaloup (<i>exceptionnelle</i>) (*)	60 €
Non affectées	600

(*) Régularisation prestations mai 2017 et 2019.

Total article 6574 : 1 640 €

2.2- Demande de subvention présentée par l'AFSEP (association française des sclérosés en plaques) : le CM ne donne pas suite à cette demande.

III - PROJETS TRAVAUX 2020

Budget communal :

Ecole : Portillon sortie secours école et barrière école à l'intérieur de la cour (attente bus) -
Rénovation hall intérieur RDC – 1^{er} étage ; installation vannes thermostatiques ;
Travaux installations sanitaires, local agent communal - : (travaux en régie ?)
Echange terrain Parcelles B 178 et 179 « Au Barrey » - : division + bornage ;
Etablissement DMPC assiette chemin rural Au Creux des mines » - SAS Jura Topo ;
Frais intervention cabinet urbanisme si modification plu nécessaire.
Remplacement chaudière mairie (à l'étude) - Remplacement lave-vaisselle (à voir) - Plaque cuisson logement communal 3 rue de l'église - Installation lampadaire (rue de l'église).

Budget Bois :

Travaux patrimoniaux - Installation barrières entrée chemins forestiers - élagage -

Budget assainissement :

Suppression fosse septique et raccordement réseau EU- 14 rue de l'église -
En raison des élections municipales de mars 2020, la prochaine assemblée délibérante décidera des projets qu'elle souhaitera retenir.

IV - DETR 2020

La commune ne dépose pas de nouveau dossier au titre de 2020 mais maintient le dossier non retenu en 2019 et concernant l'atelier communal. Une actualisation du coût global des travaux a été effectué (127 896.65 € HT).

V - REPRISE DELIBERATION 2020/13-12-07

Vu l'article L 5211-17 du CGCT ;

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de reprendre la délibération relative à la cession des terrains situés « Au Creux des Mines ».

Le Maire rappelle au conseil municipal que la zone artisanale « Au Creux des mines » sise sur le territoire de la commune d'Epeugney répond à la définition de zone d'intérêt communautaire définie par la Communauté de Communes Loue Lison (CCLL).

La ZAE est composée des parcelles suivantes :

Section	Numéro	Surface
C	300 (<i>provisoire</i>)	6 212.44 m ²
C	301 (<i>provisoire</i>)	1 237.40 m ²
C	810 (<i>provisoire</i>)	16 054.81 m ²
C	813	424.00 m ²
	Total	23 928.65 m ² environ

A cet effet, il a été demandé au cabinet SAS JURA TOPO de Septfontaines, (Mr Ratte) - d'effectuer les démarches nécessaires au déplacement du chemin public situé entre la parcelle C 301 et le bas de la parcelle C 810.

Le Maire expose au conseil municipal qu'il convient désormais de fixer le prix de vente du terrain afin que cette zone d'activités économiques devienne effectivement propriété de la CCLL.

Le montant du prix de cession du terrain est de cent dix neuf mil six cent quarante trois euros vingt cinq centimes (119 643.25 €) hors taxes, soit cent quarante trois mil cinq cent soixante et onze euros quatre vingt dix centimes (143 571.90 €) toutes taxes comprises (TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider le montant de la cession des terrains à la Communauté de Communes Loue Lison (CCLL) ;
- autorise le Maire à effectuer toutes les opérations nécessaires à cette cession.

VI - IDENTIFICATION NUMERO CADASTRAL :

5.1 - chemin dit « des Bosses »

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable, quant à la procédure d'identification par un numéro cadastral du chemin dit « des Bosses », référencé n° 10 dans le répertoire des chemins ruraux, et conformément à l'extrait de plan cadastral présenté, et ceci dans le but d'établir une convention de servitude pour le passage d'un réseau d'eau potable. Ce numéro permettra de préciser l'assiette de la servitude tout en conservant sa domanialité.

Le CM donne tous pouvoirs au Maire pour la signature des différents documents relatifs à cette affaire.

5.2 - Chemin « Au Creux des Mines »

Le Maire informe le CM qu'il convient de procéder à l'établissement de deux DMPC (document modificatif du parcellaire cadastral) afin de modifier l'assiette d'un chemin rural lieudit « Au Creux des Mines ». Cette opération comprend la division de la parcelle C 301 - compris modification et la division du domaine public.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité des membres présents valide la procédure et autorise le Maire à effectuer toutes les opérations nécessaires à cette cession.

VII - DEPLOIEMENT RESEAU FREE MOBILE

Par courrier en date du 7 janvier 2020, Free Mobile informe la commune de sa recherche d'un site pour installer une station relais de téléphonie mobile à Epeugney et sollicite, par conséquent, un rendez-vous afin d'échanger sur les conditions d'installation de leurs équipements sur des immeubles relevant du patrimoine communal. Contact sera pris incessamment avec cette société.

VIII - DÉLÉGATION : COMPTE-RENDU DÉCISIONS

Vu l'article L.2122 du CGCT qui permet au conseil municipal de déléguer certaines de ses compétences au Maire ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014-17/04/09 du 17 avril 2014 ;

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation, à savoir :

Budget communal :

Décision 2020-01 : SARL allemand Frédéric (Ornans) : portillon sortie secours école : 1 309 € HT – Barrière école : 1 950 € HT - Total : 3 259.00 € HT soit 3 910.80 € TTC (délibération n° 3 du 13-12-02 : ¼ des investissements ouverts en 2019).

Décision 2020-02 : SAS Jura Topo (Septfontaines) : établissement deux DMPC (Au Creux des Mines) : 786 € HT soit 943.20 € TTC.

Budget Bois :

Décision 2020-01 : SARL Tisserand Yves (Chenecey-Buillon) : débroussaillage - tronçonnage - chemin rural Epeugney/Cademène - 881 € HT soit 1057.20 € TTC.

Budget Assainissement :

Décision 2020/01 : TP Mourot (Silley) : suppression fosse septique et raccordement réseau EU (14 rue de l'église) : 1533.88 € HT soit 1840.66 € TTC. (délibération n° 3 du 13-12-02 : ¼ des investissements ouverts en 2019).

Le conseil municipal a pris acte des décisions portées à sa connaissance.

IX - DEMATERIALISATION DES ACTES

Décision reportée – En attente de la transmission effective des documents quant à la dématérialisation des actes préfectoraux.

X - URBANISME

10.1 - Permis de construire

Mr MARAUX Hervé – parcelle AB 172 – Lotissement Le Clos des Perrières - Lot n° 4 - Maison individuelle (surface 85.24m²) Couverture tuiles terre cuite plates ardoisées - Menuiseries : couleur gris - Enduit : blanc cassé et gris cendre - Piscine : 18 m² -

10.2 - Déclarations préalables

Mr HUMBERT René - 22 rue ancienne gare – Parcelle AB 132 –
Véranda aluminium sur balcon existant – surface : 5.7 m² - Teinte anthracite -
Mr COLIN Michel – 5, rue du vide gousset – Parcelle D 306 -
Remplacement couverture : tuiles identiques à l'existant -

XI - MODIFICATION PLU MONTROND LE CHATEAU

Le Maire communique les éléments de la modification du PLU de la commune de Montrond le Château qui avait été approuvé le 11/0/2016. Cette modification affecte le règlement dudit PLU
Le conseil municipal a pris connaissance des éléments constitutifs de la modification et n'émet aucune réserve.

XII - OUVERTURE ANTICIPEE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales : Article L 1612-1 - Modifié par Loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (VD).

Budget communal

Montant budgétisé – dépenses d'investissement 2019 : **261 440.16 €** (hors chapitre 16 « remboursement d'emprunts »).

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de **65 360 €**.

Considérant la délibération n° 2019/13/12/04 portant sur une 1^{ère} ouverture de crédits d'investissement à hauteur de **5 500 €** ;

Le Maire propose au conseil municipal d'ouvrir les crédits d'investissement suivants :

- Modification assiette chemin rural « Au Creux des Mines » par l'établissement de deux DMPC (document modificatif du parcellaire cadastral), opération préalable à la cession des

terrains à la CCLL.

Article 2113 : 950.00 € (SAS Jura Topo - Septfontaines).

- Division parcelles cadastrées « Au Barrey » n° 178 et n° 179 en vue d' un échange - bornage des nouvelles limites de division :

Article 2116 : Terrains cimetière : 2 000 € (Cabinet Frédéric Jamey - géomètres-experts à Besançon) -

- Restitution de trop perçu au titre de la taxe d'aménagement versée par l' Etat à la Collectivité -

Article 10226 : 900.00 € (DDFIP Doubs)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l' unanimité des membres présents, d' accepter les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

XIII - QUESTIONS ET INFORMATION DIVERSES

13.1 – Remerciements de Mr J.M. Vivot, Président de la Ronde de l'Espoir d'une part, et de Mr Christophe Florin, d'autre part, pour le cadeau offert par la commune à sa maman qui est en maison de retraite, à l'occasion du « Noël des Anciens » du village.

13.2 - SIVU/RPI : A compter du 15 janvier 2020, Maella Boiteux accomplit un service civique sur le site scolaire de Rurey par l'intermédiaire de La Ligue de l'Enseignement (fédération du Doubs) et ce pour une durée de 6 mois.

13.3 - Recours administratif contre PLU : la commune a reçu les mémoires en réplique établis par le conseil de deux requérants. Par ailleurs, l'avocat de la commune nous informe d'un courrier reçu de la part du conseil de l'une des parties adverses. Rendez-vous sera pris avec afin de connaître les termes du protocole et la suite à réserver à cette proposition.

Séance levée à 23 h 15

Le Maire,
Gérard MOUGIN



